

Résolution sur la menace nucléaire et les droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée

2013/2565(RSP) - 14/03/2013 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution sur la menace nucléaire et les droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, ALDE, S&D, ECR, GUE/NGL et Verts/ALE.

Le Parlement rappelle que le Conseil de l'Union européenne et le Conseil de sécurité des Nations unies ont condamné le lancement effectué par la République populaire démocratique de Corée le 12 décembre 2012 en utilisant la technologie des missiles balistiques, ainsi que l'essai nucléaire conduit par ce pays le 12 février 2013, qui viole, de manière flagrante, ses obligations internationales au titre des résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies et menace gravement la paix et la sécurité régionales et internationales.

Menace nucléaire : le Parlement **condamne les essais nucléaires** et les activités dans le domaine des missiles de la République populaire démocratique de Corée et lui demande instamment de **s'abstenir de nouvelles actions de provocation** en suspendant toutes les activités liées à son programme dans le domaine des missiles balistiques et en **abandonnant, d'une manière complète et irréversible, les programmes nucléaires existants**. Il demande à la République populaire démocratique de Corée de signer et de ratifier le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, sans retard.

Les députés se félicitent du **renforcement des sanctions** par le Conseil et par le Conseil de sécurité des Nations unies, le 7 mars 2013, dans la foulée de l'essai nucléaire le plus récent. Affirmant son souhait d'une **solution diplomatique et politique** à la question nucléaire nord-coréenne, le Parlement appelle la Corée du Nord à **renouer des contacts constructifs avec la communauté internationale**, en particulier les participants aux pourparlers à six, afin de travailler à l'instauration d'une paix et d'une sécurité durables dans une péninsule coréenne exempte de nucléaire. **La Chine** est invitée à user de toute son influence auprès de la République populaire démocratique de Corée pour éviter l'escalade.

Droits de l'homme: le Parlement fait part de son inquiétude face à la **détérioration de la situation des droits de l'homme** en République populaire démocratique de Corée, qui a été décrite par l'actuel rapporteur spécial des Nations unies pour la Corée du Nord comme pouvant être considérée comme des crimes contre l'humanité.

Face à la **gravité de la situation alimentaire** à laquelle le pays est confronté, la Commission est invitée à maintenir les programmes d'aide humanitaire et les modes de communication existants avec la République populaire démocratique de Corée.

Tout en appelant la République populaire démocratique de Corée à s'engager dans un véritable **dialogue sur les droits de l'homme** avec l'Union européenne, le Parlement invite le gouvernement à déclarer un **moratoire sur toutes les exécutions**, en vue de l'abolition de la peine de mort dans un avenir proche, à mettre fin aux exécutions extrajudiciaires et aux disparitions forcées, à libérer les prisonniers politiques et à permettre à ses citoyens de se déplacer librement, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.